

Débat public
Route des géraniums
Du 26 février au 3 mai 2018

Synthèse
Réunion générale
du samedi 14 avril 2018 au Tampon

SALLE / ADRESSE : Théâtre Luc Donat,
20 Rue Victor le Vigoureux, 97430 Le Tampon

PARTICIPANTS : 552 personnes

DÉBUT > FIN : 10 h 15 à 12 h 30

QUESTIONS-RÉPONSES : 53 questions

En tribune

CNDP

M. Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Mme Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Mme Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

La séance est ouverte à 10 h 15.

Laurent PAVARD annonce en ouverture de cette séance qu'hier, vendredi 13 avril, le Président de la région Réunion a annoncé le retrait du projet de Route des Géraniums en l'état, après avoir constaté la très forte mobilisation de la population contre ce projet, notamment lors de la réunion du débat public organisée ce mardi 10 avril. Le communiqué de presse publié par la Région la veille au soir précise notamment : « *La région Réunion saisit immédiatement la Commission particulière du débat public pour l'informer de l'abandon de ce projet en l'état.* »

Mme JOUANNO, présidente de la CNDP, a ensuite annoncé que selon les textes le débat public devait se poursuivre jusqu'au bout, et que le maître d'ouvrage, en l'occurrence la région Réunion, ne pouvait rendre son avis qu'à la fin du débat, après un délai obligatoire de trois mois.

Les membres de la Commission particulière ont donc décidé de maintenir la réunion prévue, ne serait-ce que par courtoisie envers le public nombreux qui s'est déplacé pour y participer. La commission adaptera les modalités du débat public jusqu'à la réunion de clôture prévue le 3 mai, mais en l'absence des représentants de la Région qui ne permet plus de tenir les réunions prévues, l'équipe de la Commission particulière sera à disposition des habitants dans ses locaux, rue Hubert Delisle au Tampon. Le site Internet du projet est toujours en ligne, contributions et avis peuvent toujours y être déposés.

La réunion de clôture du 3 mai est maintenue afin que la commission particulière puisse y présenter les enseignements qu'elle retire du débat. Le débat public est un moment démocratique majeur dans la vie d'un projet, en particulier lorsque des rachats de terrain et des expropriations sont envisagés, il doit donc pouvoir être mené jusqu'à son terme.

Une contribution possible au débat consiste à rédiger des « cahiers d'acteurs », des documents de quatre pages au maximum à transmettre à la commission particulière, et qui sont alors versés au débat. Le collectif de la Ravine Blanche a déjà annoncé vouloir rédiger son cahier d'acteur.

Une habitante, qui ne souhaite pas s'identifier par « refus du flicage de la population », estime que les différents communiqués de presse des élus locaux à propos de ce projet, depuis le 12 avril, sont l'expression d'une indécence certaine, et s'apparentent à du « chantage au bulletin de vote ». Le projet de Route des Géraniums n'avait pour objet, finalement, que de diviser la population de la Réunion à des fins politiques.

Un habitant de la Ravine des Cabris, qui se présente comme « futur SDF » à cause de ce projet, monte sur l'estrade afin de présenter son argumentation, en plusieurs points, sur la base du dossier du maître d'ouvrage (page 69) :

- *La CNDP est là pour assurer qu'un véritable débat public puisse se tenir, mais le Président de la Région, dans son communiqué de presse d'hier soir, a parlé de « débat faussé », manière de contourner l'opinion populaire opposée au projet, qui commençait à s'exprimer via ces réunions de la CNDP ;*
- *Une fois le projet officiellement abandonné, la Région risque de tenter de le réaliser tout de même, par petites avancées, les unes après les autres, sans annoncer clairement la couleur, et sans passer par le débat public rendu possible par la CNDP. Le combat n'est donc pas terminé contre ce projet ;*
- *Le véritable problème de la Réunion est celui des embouteillages : le plan des trafics, présenté par le maître d'ouvrage, montre bien qu'il y a deux zones particulièrement touchées, le rond-point des Azalées et le rond-point des Chandelles, au Tampon, qui ne sont séparés que de 600 mètres. Pourtant la Route des Géraniums propose un tracé de 24 km ;*
- *Le projet est supposé aider au développement des modes de transports « doux » (bus, vélos). Mais malgré le nombre important de routes construites ces dernières années à la Réunion, les bus et les vélos sont toujours très peu utilisés ;*
- *Les plans communiqués par le maître d'ouvrage datent d'un certain nombre d'années, et ne prennent donc pas en compte beaucoup de nouvelles habitations construites ces dernières années. En réalité, au moins 500 habitations seraient concernées et entre 120 et 140 hectares de terrains agricoles seraient perdus.*

- *À quoi bon continuer la route après la Plaine des Cafres, alors que selon les estimations du maître d'ouvrage lui-même, très peu de trafic utiliserait encore la route à ce niveau-là, sinon parce que la Région a besoin de réaliser des autoroutes en consommant l'argent des contribuables ?*
- *Environnement et écologie : une autoroute de 24 km aura évidemment un impact négatif important sur les équilibres écologiques du secteur ;*
- *Tourisme : est-ce qu'une autoroute est vraiment ce que recherchent les touristes qui viennent à la Réunion ?*
- *Économie et commerces : La route nationale passait par L'Étang-Salé les Bains auparavant, mais depuis que la nouvelle route contourne la ville, beaucoup de commerces ont dû fermer. C'est ce qui attend Le Tampon et Saint-Benoît si la Route des Géraniums capte tout le trafic routier.*
- *Veut-on laisser aux générations futures une Réunion saccagée, recouverte de bitume ? Toutes les initiatives qui se sont créées contre ce projet devraient désormais s'unir pour faire front commun contre le projet.*

La Région ne pourra pas continuer son projet ou recommencer un projet similaire, sans avoir à organiser à nouveau un débat public. Des procédures de concertation obligatoires sont prévues par la loi, avec nomination de garants pour l'organisation de réunions. De plus, la CNDP peut être saisie par les citoyens pour demander un débat, comme c'est d'ailleurs le cas à l'heure actuelle en Guyane.

Un intervenant rappelle que la première réunion, le 26 février, n'avait rassemblé que 20 personnes, alors qu'il y a aujourd'hui plus de 500 personnes dans la salle : quand on donne la parole aux Réunionnais, ils se mobilisent en conséquence. Le fait que la Région ait décidé d'abandonner cette concertation publique est un signe évident que ces personnes se soucient fort peu d'entendre la voix des habitants, et que tout ce débat public était une mascarade aux yeux des responsables du projet. Pour rappel, la Nouvelle Route du Littoral n'avait fait l'objet d'aucun débat public. La mobilisation est nécessaire, même si la Route des Géraniums est abandonnée, pour continuer à être vigilants face aux décisions des élus : à la Réunion, il n'y a pas de débat public, il y a seulement des manipulations de l'opinion publique.

Mais ce débat fut aussi l'occasion d'exprimer nombre d'idées afin de réduire les embouteillages et le problème la circulation des voitures sur l'île, pour des coûts bien moins importants, et c'est d'abord les transports en commun qu'il faut encourager et développer aujourd'hui. Un récent sondage au moment des Assises de l'Outremer avait d'ailleurs montré que pour les Réunionnais, les transports en commun étaient bien la priorité pour le développement des équipements publics.

Il y a quelques années, un débat public avait été organisé à la Réunion, sur la construction d'un tram-train et d'une voie rapide. Le projet de la Nouvelle Route du Littoral avait été ensuite présenté à la CNDP, qui avait alors considéré qu'un nouveau débat n'était pas nécessaire.

Le même intervenant fustige la presse locale, présente seulement ce soir, mais pas lors des précédentes réunions, ce qui prouve bien selon lui que les journalistes n'entendent pas la population.

Un jeune agriculteur annonce que le tracé de la route serait passé directement par les serres qu'il vient d'installer et par les champs de son élevage, et s'interroge sur la probité des ingénieurs qui ont pensé ce projet, sans interroger au préalable les principaux concernés que sont les habitants. La micro-région Sud est le vivier agricole de la Réunion.

La Chambre d'Agriculture de la Réunion a annoncé sa volonté de rédiger un cahier d'acteur à verser au dossier.

Une jeune agricultrice témoigne que le tracé de la route passerait sur ses terres, alors qu'elle vient de lancer son activité en agriculture biologique. Elle estime que M. ROBERT, le Président de la Région, n'a que le souci de développer le tourisme, et qu'il ne tient donc pas du compte d'une partie importante de la population locale.

Un jeune éleveur remarque qu'avec 120 hectares impactés par le projet, il va devenir de plus en plus difficile à de nouveaux agriculteurs et éleveurs de se lancer à la Réunion.

Le dossier du maître d'ouvrage précise les estimations du foncier nécessaire en fonction du tracé qui aurait été retenu. Cependant, pour rappel, le projet est bel et bien abandonné, selon le communiqué du Président de la Région, publié hier soir.

Une enseignante de Pont-d'Yves demande quels sont les devoirs et les droits de la Région au regard de ce débat public : le débat peut-il continuer malgré l'absence du maître d'ouvrage, peut-on le forcer à y participer ?

En l'absence du maître d'ouvrage, il ne peut y avoir de débat sur le projet, la commission particulière ne pouvant répondre à la place du maître d'ouvrage.

L'enseignante constate donc qu'il n'y a pas de réponse claire sur les obligations qui incombent au maître d'ouvrage en matière de débat public, et propose d'organiser rapidement une réunion pour la rédaction d'un cahier d'acteurs.

Une intervenante estime que les électeurs de la Réunion n'ont pas été respectés par les élus de la Région, qui vont certainement vouloir continuer leur projet de route, après avoir empêché le débat public de se tenir jusqu'au bout.

Un intervenant demande pourquoi l'actuel Président de la Région, lorsqu'il était encore maire du Tampon, n'a pas mené jusqu'au bout le projet de Route de l'Est, qu'il portait encore en 2010.

Un intervenant rappelle qu'en 2013, le Président de la Région avait invité le ministre de l'Agriculture de l'époque, M. Michel BARNIER, pour un déjeuner à la Réunion, et lui avait alors annoncé son intention de faire appliquer la loi sur les terres incultes. À l'époque, M. Didier ROBERT, alors maire du Tampon, avait exprimé son hostilité face à une loi qui revenait à spolier les gens de leurs propriétés sur l'île. Pourtant ce même Didier ROBERT, désormais Président de la Région, soutient un projet qui va exproprier plein de gens ! Et pourtant, il y a déjà 40 % de chômage à la Réunion, et par ailleurs les statistiques prévoient une régression de la population sur l'île à partir de 2050. Réaliser une route à quatre voies alors que ce n'est qu'aux heures de pointe qu'il y a des problèmes de circulation serait un gâchis d'argent public, avec le même budget on pourrait embaucher 50 conducteurs de bus à Bourg-Murat et 50 autres à Saint-Pierre, avec des fréquences toutes les 5 minutes.

Une intervenante annonce qu'un article de presse de ce matin ne parle pas de projet « abandonné », mais de projet « suspendu », et considère que le Président de la Région n'a aucune intention de laisser tomber son objectif de désengorger Le Tampon entre ses deux ronds-points. Lors de ce débat public, la réunion sur les transports avait à peine réuni une trentaine de personnes : elle en déduit que la Région a voulu faire passer le projet en toute discrétion ! Si les transports en commun étaient mieux développés sur l'île, nombre de jeunes auraient pris l'habitude de ce mode de transport, sans envisager d'acheter une voiture, contrairement à l'un des arguments avancés par le maître d'ouvrage pour vendre son projet de route.

La réunion du 13 mars dernier a réuni 80 personnes, sans doute pas assez, mais pas non plus « seulement 30 personnes ». La commission particulière avait envisagé des mesures pour toucher un maximum de monde pour les prochaines réunions de ce débat public, avant l'annonce du retrait du projet par la Région hier.

Un habitant du Tampon s'étonne des termes du communiqué de presse du Président de la Région, qui ne fait allusion qu'à la situation au Tampon, sans jamais mentionner celle de Saint-Pierre... comme s'il s'agissait finalement d'une querelle pour gagner la mairie du Tampon aux prochaines élections.

Un père de famille de Pont-d'Yves, qui connaît bien les problèmes d'embouteillages au niveau du rond-point des Azalées, estime que ces problèmes auraient pu être réglés à l'époque, si le maire, aujourd'hui Président de la Région, avait mené jusqu'au bout le projet de nouvelle rocade au lieu de l'abandonner. Les embouteillages ne concernent que les heures de pointe, soit deux heures par jour au pire. Le projet de Route des Géraniums n'est donc pas une bonne utilisation des fonds publics.

Une intervenante constate, par l'étude des plans du maître d'ouvrage, que ce projet de route aurait été prolongé vers l'Est de l'île, en traversant Plaine-des-Palmistes. Comparé à la Nouvelle Route du Littoral, le coût humain de la Route des Géraniums aurait été beaucoup

plus important, ne serait-ce qu'en expropriations à prévoir. Sans parler de la préservation des espaces naturels de la Réunion, bien plus intéressante pour le tourisme que de nouvelles routes.

Une habitante de la Ravine des Cabris, qui a acheté son terrain en 2016, se demande comment et quand elle aurait été informée officiellement de ce projet, si sa voisine ne lui en avait pas touché deux mots il y a quelques jours.

L'information est donnée par les services de l'urbanisme de la mairie, dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme, quand il y a des emplacements réservés pour des infrastructures. Dans le cas de ce projet, comme le tracé n'était pas encore décidé (trois familles de variantes possibles), il n'y avait pas encore d'emplacements réservés.

La Région n'avait pas communiqué sur ce projet avant le démarrage du débat public.

Un intervenant demande quel poids pourra avoir le rapport de la commission particulière sur les décideurs de la Région : les résumés des réunions seront-ils lus et pris en compte ?

Un projet de cette nature ne peut pas être continué si le débat public n'est pas mené à bien.

Un récent propriétaire demande si la Région va rembourser à l'Euro près les gens qui risquent l'expropriation, ou si son but était en fin de compte de multiplier les personnes en situation d'endettement à la Réunion.

Aucun représentant de la Région n'étant présent à cette réunion, il n'est pas possible de répondre à cette question, cependant il reste possible d'interroger directement la Région depuis son site Internet.

Une habitante de la Ravine des Cabris annonce avoir entendu parler de ce projet seulement depuis qu'un voisin a déposé un tract dans sa boîte aux lettres. Lorsqu'elle a visité le service d'urbanisme de la mairie de Saint-Pierre pour obtenir de plus amples renseignements, on lui a répondu que ce projet de route n'était pas connu de la mairie. Les jeunes propriétaires aujourd'hui s'endettent sur 25 ans, ils auraient aimé savoir, avant d'acheter des parcelles, que leurs maisons risquaient d'être rasées... Une pétition contre le projet est toujours disponible en ligne et peut encore être signée. En outre, se pose la question de la conservation des débats, afin de pouvoir s'y référer si dans quelques années la Région essaie de relancer ce projet.

Les débats autour de ce projet resteront archivés à la CNDP. Un nouveau débat public sera nécessaire si le projet est à nouveau réactivé dans quelques années.

Une jeune fille de 10 ans prend la parole pour expliquer que c'est sa grand-mère qui s'occupe d'elle et de ses frères et sœurs à la Réunion : la route des Géraniums devrait passer par sa maison et sa grand-mère s'inquiète de plus en plus, et sa santé s'en ressent.

Une habitante du Quatorzième remarque que la communication autour du débat s'est organisée essentiellement en ligne, sans véritable effort de communication auprès des habitants directement. Seulement 210 avis ont été postés sur le site de la commission particulière.

Une intervenante encourage le public à rester mobilisé et éveillé face à ce projet et espère que la personne qui filme cette réunion le diffusera rapidement sur Internet.

Un habitant de la Ravine des Cabris incite à son tour à ouvrir les yeux face aux manœuvres des politiciens qui pensent uniquement à développer le tourisme de masse : l'objectif réel de la Route des Géraniums est de permettre aux touristes de rejoindre rapidement le parc national et le volcan depuis Le Port, et tant pis pour les habitants, les agriculteurs et les petits propriétaires.

Un agriculteur de la Ravine des Cabris, doublement impacté par les tracés (chemin de la Croix du Sud et Route des Géraniums) constate que la population est venue nombreuse à cette réunion, et que le Président de la Région a préféré retirer le projet face à cette mobilisation.

Une intervenante regrette l'absence des élus ce soir, mais donne quand même lecture du message qu'elle avait préparé pour eux, dans lequel elle interpelle en particulier le maire du

Tampon, pour l'inciter à préserver la qualité de vie et la protection de l'environnement de sa ville.

Un intervenant annonce avoir été informé du débat seulement hier, via un prospectus dans sa boîte aux lettres, et n'en avoir jamais entendu parler sur la chaîne publique régionale.

Une conférence de presse a été organisée le 26 février, la presse était présente, il y a eu plusieurs interviews à ce moment et des extraits diffusés au journal télévisé. Un entretien en direct avec le président de la commission particulière s'est tenu au journal de midi de Réunion Première, le 4 avril dernier.

Un habitant de La Plaine des Cafres regrette l'absence des élus de la Région, alors qu'il y a encore beaucoup de questions à leur poser, malgré la « suspension » du projet. Il faut continuer à préparer l'avenir, il existe d'ailleurs une « commission des routes » à la Région, qui n'est composée que d'élus, alors qu'il faudrait qu'y siègent aussi des citoyens et des associations.

Une habitante, propriétaire, s'inquiète de perdre la maison de sa famille, et craint de finir à la rue, étant donné les difficultés à trouver des terrains constructibles à la Réunion.

Un habitant de Saint-Pierre explique qu'il croyait au départ que le projet de nouvelle route consistait à relier Saint-Pierre à l'Est par les hauts, en améliorant simplement les routes déjà existantes. Le prétexte de résorber les bouchons sur Le Tampon aura été au contraire un projet particulièrement coûteux pour les habitants. Il faut arrêter le « tout-voiture » et s'atteler enfin à développer les transports en commun à la Réunion. Elle regrette que le projet de tram-train ait été abandonné.

Le compte-rendu de la soirée consacrée aux transports et mobilités à la Réunion est disponible sur le site de la commission particulière, la CIVIS et la SEMITTEL y avaient présenté leurs projets de transports en commun.

Un habitant rappelle qu'il avait demandé lors d'une précédente réunion quels pourraient être les critères de non-faisabilité du projet, le représentant de la Région avait répondu, mais pourtant ce n'était pas à la Région d'y répondre : l'impact sur le foncier du projet était négatif, le coût de réalisation était très élevé, etc. Ce projet est une impasse, à double titre, financièrement et du point de vue du tracé de la route, qui aboutit finalement au Col de Bellevue. L'argent public devrait être confié à des étudiants en urbanisme, qui pourraient réfléchir à des alternatives crédibles à ce projet.

Un habitant, qui souhaite rester anonyme, exprime cinq remarques :

- *Très peu d'information à la population sur ce projet, alors qu'en période électorale, les politiques sont beaucoup plus efficaces pour prendre contact avec les habitants ;*
- *Aucun des autres projets d'infrastructure ne reprend l'idée d'une quatre-voies au sortir du Tampon, un rond-point réaménagé serait certainement suffisant.*
- *La population n'a pas de réponse ferme et définitive à ses inquiétudes, l'échéance est seulement décalée dans le temps ;*
- *Jusqu'à maintenant, combien a coûté ce projet et quel coût devra être supporté par la population ?*
- *Le lieu touristique principal de la Réunion est Cilaos, qui reste enclavé sur les hauteurs, c'est cette commune qui devrait être aidée financièrement pour développer ses capacités d'accueil.*

Un habitant s'inquiète du risque de mettre des gens au chômage si la route des Géranioms était construite, étant donné que beaucoup moins d'usagers de la route passeraient par Le Tampon, et estime que les productions locales agricoles finiront par avoir « le goût du goudron ».

Une intervenante se plaint que la Région ne répond à aucune des questions qui lui sont envoyées depuis son site Internet.

Sur le site du débat public, un système de questions/réponses permet d'obtenir des réponses, c'est le rôle de la commission particulière de veiller à ce que le maître d'ouvrage apporte des réponses claires et complètes aux questions posées.

Un habitant s'inquiète du fait qu'il devra sans doute retrouver une résidence en location à cause des expropriations, après avoir passé sa vie à rembourser le prêt qu'il avait dû contracter pour acquérir son terrain. En parallèle, force est de constater que les transports en commun sont totalement sous-dimensionnés à la Réunion, depuis des années.

Une habitante, qui souhaite préserver son anonymat, annonce qu'elle et ses voisins sont directement concernés par les expropriations si le projet se réalisait un jour, et regrette le peu d'informations qu'ils ont reçues depuis le lancement de ce projet.

Une réunion consacrée à l'environnements s'est tenue récemment, qui abordait notamment les risques d'inondation.

Un habitant, qui se définit comme citoyen et électeur, constate et regrette l'absence des élus, notamment le maire du Tampon et le Président de la Région, qui auraient dû présenter leurs arguments pour ou contre le projet face aux habitants directement concernés. Il lui paraît évident que le débat est biaisé, malgré les efforts de l'équipe de la commission publique pour informer au mieux la population.

Une habitante ajoute que le tracé Est, présenté par le maître d'ouvrage comme plus adapté pour désengorger Le Tampon, n'aura pas l'effet escompté quand on étudie le tracé envisagé. Ce projet avait pour but de développer le tourisme, et tant pis pour les conditions de vie des habitants. Les élus sont d'ailleurs totalement absents dans ce débat, elle y voit la preuve qu'il s'agissait bien de manipuler la population.

Une agricultrice, membre de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAPéi) témoigne que c'est grâce aux flyers distribués au marché forain par la commission particulière qu'elle a pris connaissance du projet de Route des Géraniums. Utilisatrice de vélo, elle constate que ce moyen de transport reste difficile sur les routes de l'île. La Région annonce avoir « suspendu » le projet, mais pas l'avoir abandonné, la population doit donc rester vigilante.

Dans le SAR adopté en 2010, le principe d'une liaison routière entre Saint-Pierre et Le Tampon était déjà acté.

Laurent PAVARD remercie tous les intervenants pour leur participation à ce débat et rappelle le rendez-vous du 3 mai prochain pour la clôture de ce débat public, dans un lieu qui pourrait être modifié d'ici-là étant donné le nombre de participants aux dernières réunions.

La séance est levée à 12 h 30.